



Les Cordeliers
1, rue Aspirant Jan
05105 BRIANÇON cedex
Tél. 04 92 21 35 97
Fax. 04 92 20 38 90
accueil@ccbrianconnais.fr
www.ccbrianconnais.fr

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

30 Juin 2008

Le 30 juin 2008 à 19 heures, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 20 juin 2008 en la salle du Conseil les Cordeliers, sous la Présidence de M. Alain BAYROU,

Nombre de conseillers en exercice : 37
Présents : 37
Nombre de Votes : 37

M. Philippe MICHELON est nommé secrétaire de séance.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Commune de Briançon : M. Alain BAYROU – M. Romain GRYSKA (représentant Mme Claire BARNEOUD) – M. Jean SODE – M. Rachid DJEFFAL – Mme Catherine VALDENNAIRE – M. Philippe PELLORCE – M. Philippe SEZANNE (représentant Mme Monique OLLAGNIER) – M. Jean-François PEGUY – Mlle Karine ESCALIER – M. Jean-Pierre NARSAPA – M. Jean-François BELLET (représentant Mme Nicole NUSBAUMER).

Commune de Cervières : M. Thierry DUCURTIL – M. Marc FAURE-BRAC

Commune de La Grave : M. Jean-Pierre SEVREZ – M. Christophe HUGOT.

Commune de La Salle les Alpes : M. Alain FARDELLA – M. Philippe MICHELON – Mme Christine VALLA (représentant Mme Claudine FINE).

Commune de Monétier les Bains : M. Pierre BOUVIER – M. Roger GUGLIELMETTI – Mme Béatrice KOEKKOEK

Commune de Montgenèvre : M. Guy HERMITTE – M. Marc FORNESI

Commune de Névache : M. Georges POUCHOT ROUGE BLANC – Mme Corinne MEYER.

Commune de Puy St André : M. Pierre LEROY – M. Alain PROUVE (représentant Mme Léa ROUX).

Commune de Saint Chaffrey : M. Henry RAOUX – M. Philippe STOCKLI – M. Philippe MARIACHER.

Commune de Val des Prés : M. René SIESTRUNCK – M. Alain BLOCH TREFOUSSE.

Commune de Villar d'Arène : M. Xavier CRET - Mme Nicole MATHONNET.

Commune de Villard Saint Pancrace : Mme Laurence FINE – Mme Brigitte BOREL – M. François BOULANGER (représentant M. Christian BREMOND).

Le quorum étant atteint, les conseillers communautaires peuvent valablement délibérer.

DELIBERATION N° 2008-006 DU 30 JUIN 2008

Rapporteur : Monsieur le Président

OBJET : AFFAIRES GÉNÉRALES
Election des Membres de la C.A.O.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Vu les dispositions de l'article L 2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant qu'ainsi, la composition de la commission d'appel d'offres de la Communauté de Communes du Briançonnais, est arrêtée comme suit :

- du Président du Conseil Communautaire, président de la commission ou de son représentant
- de cinq membres de l'assemblée délibérante désignés par le Conseil à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Vu les propositions formulées par le Bureau en date du 10 juin 2008,

Il est procédé, selon le mode scrutin de la représentation proportionnelle au plus fort reste, à l'élection des titulaires puis des suppléants en nombre égal à celui des membres titulaires. L'élection des membres titulaires et des suppléants a lieu sur la même liste, sans panachage ni vote préférentiel. Les listes peuvent comprendre moins de noms qu'il n'y a de sièges de titulaires et de suppléants à pourvoir.

Vu le résultat du scrutin,

Vu le résultat du scrutin, favorable à la majorité des votants et 5 contre,

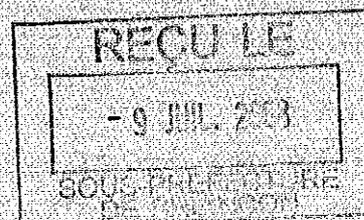
DÉLIBÈRE

■ **Élit, en qualité de membres titulaires :**

- M. Guy HERMITTE
- M. Xavier CRET
- M. Henry RAOUX
- M. Thierry DUCURTIL
- M. Pierre BOUVIER

■ **Élit, en qualité de membres suppléants :**

- Mme Laurence FINE
- M. René SIESTRUNCK
- M. Georges POUCHOT ROUGE BLANC
- M. Jean Pierre SEVREZ
- M. Pierre LEROY



- Décide que la commission d'appel d'offres sera une commission permanente, désignée pour la durée du mandat.
- Rappelle qu'il est pourvu au remplacement des membres titulaires ou suppléants conformément à l'article 22 du code des marchés publics.

Pour extrait conforme
Le Président,

Alain BAYROU.



Date dépôt S.P. : 07 JUIL. 2008
Date affichage : 11 JUIL. 2008

